

Envoyé en préfecture le 06/03/2024

Reçu en préfecture le 06/03/2024

Publié le 07/03/2024

ID : 007-200039808-20240227-2024\_02\_009-DE

SLOW

**Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche**  
**Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire**

**Séance du 27 février 2024**  
Convocation du 20 février 2024

**N° 2024\_02\_009**

**Objet : Social Parentalité - Renouvellement de la convention de soutien à la parentalité - les rencontres « Mères roseaux ».**

Le 27 février 2024 à 18h00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, à LANAS salle polyvalente Papillon, sous la présidence de Luc PICHON, président en exercice.

Présents : Luc PICHON, Nicole ARRIGHI, Jean-Claude BACCONNIER, Thierry BESANCENOT, Lison BOICHUT, Vincent CERVINO, Maurice CHARBONNIER, Sylvie CHEYREZY, Bernard CONSTANT, Sylvie EBERLAND, Patrice FLAMBEAUX, Denise GARCIA, Nadège ISSARTEL, Louise LACOSTE, Gérard MARRON, Guy MASSOT, Jean-Yvon MAUDUIT, Simone MESSAOUDI, Patrick MEYCELLE, Monique MULARONI, Anne-Marie POUZACHE, Yves RIEU, Joëlle ROSSI, Yvon VENTALON, Nathalie VOLLE, Agnès SOPRANI en remplacement de Jean-Claude DELON

Absents excusés : Claude AGERON, Antoine ALBERTI, Richard ALZAS, Claude BENAHMED, Jocelyne CHARRON, Guy CLEMENT, Nicolas CLEMENT, Jean-Claude DELON, Max DIVOL, Françoise HOFFMAN, Jacques MARRON, Françoise PLANTEVIN, Maryse RABIER, René UGHETTO

Pouvoirs : Claude AGERON à Luc PICHON, Claude BENAHMED à Guy MASSOT, Jocelyne CHARRON à Sylvie EBERLAND, Guy CLEMENT à Simone MESSAOUDI, Max DIVOL à Jean-Claude BACCONNIER, Maryse RABIER à Nathalie VOLLE

Secrétaire de Séance : Jean-Claude BACCONNIER

Nombre de membres en exercice : 39 - nombre de membres présents : 26

Nombre de pouvoirs : 6 - nombre de suffrages exprimés : 32

Vote contre :                      pour : 32                      abstention :

**Luc PICHON, rappelle** aux conseillers que les rencontres « Mères roseaux » ont débuté à Vallon Pont d'Arc en septembre 2022. A destination des femmes en situation de monoparentalité, ce dispositif a montré son intérêt et sa pertinence pour répondre aux besoins de ce public et pour accompagner les actions du projet social de territoire de la communauté de communes. L'École des Parents et des Educateurs de l'Ardèche, anime ces espaces de rencontres qui visent le soutien à la parentalité, à la vie familiale et collective, la lutte contre les violences conjugales.

**Le président précise** que le renouvellement de la convention a pour objectif de maintenir le service aux habitants pour répondre à leurs besoins.

Les dispositions financières de cette mission sont fixées à 2 300€ pour dix nouveaux rendez-vous mensuels jusqu'en décembre 2024.

La convention, jointe à la présente décision, est conclue pour l'année 2024, renouvelable chaque année par tacite reconduction.

**Le président invite** les membres à se prononcer sur cette convention,

**Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé et après délibéré,**  
A l'unanimité des membres présents et représentés,

**Autorise** le Président à signer la convention de soutien à la parentalité « Rencontre Mères roseaux »

Le Président

Luc PICHON



Le Secrétaire de séance

Jean-Claude BACCONNIER